



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E53251

VALABLE JUSQU'AU 19/09/2025

ÉDITÉ LE

26/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/07/2019

32 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE

Siret : 401 091 236 00026

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 16-013747

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5231133004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5231133004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : LIBERCIER

16 NOUVELLE RUE DES FOURS A CHAUX

ZI

42600 SAVIGNEUX

Téléphone : 04 77 58 09 59

Fax :

Portable : 0477580959

Site Internet : www.charpente-couverture-zinguerie-libercier.fr

E-mail : libercier@liberciercharpente.fr

Responsabilité légale :

VALERY (828 381 178) / FERLAY (881 432 066) / CATEYSSON VALERY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
2352	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/06/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	15/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.